

session juin 2010

Diplôme National du Brevet

SÉRIE COLLÈGE

Épreuve

Histoire - Géographie Éducation civique

Durée : 2 heures

Le sujet est composé de 9 pages :

- Première partie : histoire et géographie, notée sur 18 points :

AU CHOIX

- sujet N°1 : pages 2/9 à 3/9
- sujet N°2 : pages 4/9 à 6/9

- Deuxième partie : éducation civique, notée sur 12 points :

- sujet : pages 7/9 à 8/9

- Troisième partie : repères chronologiques et spatiaux, notée sur 6 points :

- sujet : page 9/9 (à rendre avec la copie)

Maîtrise de la langue (orthographe et expression écrite) : 4 points

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE (18 POINTS)

SUJET N°1 – HISTOIRE : LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, UNE GUERRE TOTALE

Document 1 – Soldats français et coloniaux de Madagascar devant un ballon d'observation en Picardie pendant la Première Guerre mondiale



Source : Archives Départementales de l'Oise (collection C. Commessy, 1914-1918).

Document 2 – Déclaration de Georges Clemenceau, ministre de la guerre

Nous nous présentons devant vous dans l'unique pensée d'une guerre intégrale. Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous...nous leur devons tout, sans aucune réserve.

Notre France accepte de souffrir encore pour la défense du sol des grands ancêtres.

Ces silencieux soldats de l'usine¹, ces vieux paysans courbés sur leur terre, ces robustes femmes au labour : voilà nos poilus. Plus tard, songeant à la grande œuvre, ils pourront dire, comme ceux des tranchées, j'en étais. (...)

Nous allons entrer dans la voie des restrictions alimentaires, à la suite de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Amérique elle-même. (...) Nous demanderons à chaque citoyen de prendre toute sa part de la défense commune, de donner plus et de consentir à recevoir moins. (...)

Quelque chose de notre épargne nous est aussi demandé. (...) Nous en attendons la consécration par le succès complet de notre emprunt de guerre.

¹Soldats de l'usine : ouvriers

Extrait de la déclaration de Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la guerre, à la Chambre des députés, le 20 novembre 1917.

Document 3 – Mobilisation des ressources pour l'industrie de guerre



Affiche allemande de 1914 :
« Il y a suffisamment d'aluminium, de cuivre, de nickel et de zinc dans le pays. Donnez. L'armée en a besoin ! »

Source : *Larousse de la Grande Guerre*. Larousse, 2007.

QUESTIONS - 8 POINTS

Document 1 (2 points)

1. D'après la photographie n°1, à quels soldats et à quel moyen matériel l'armée française recourt-elle ?

Document 2 (3 points)

2. Quelles sont les trois catégories de populations qui doivent participer à l'effort de guerre ?

Documents 2 et 3 (3 points)

3. Quels efforts supplémentaires les États demandent-ils à leur population ?

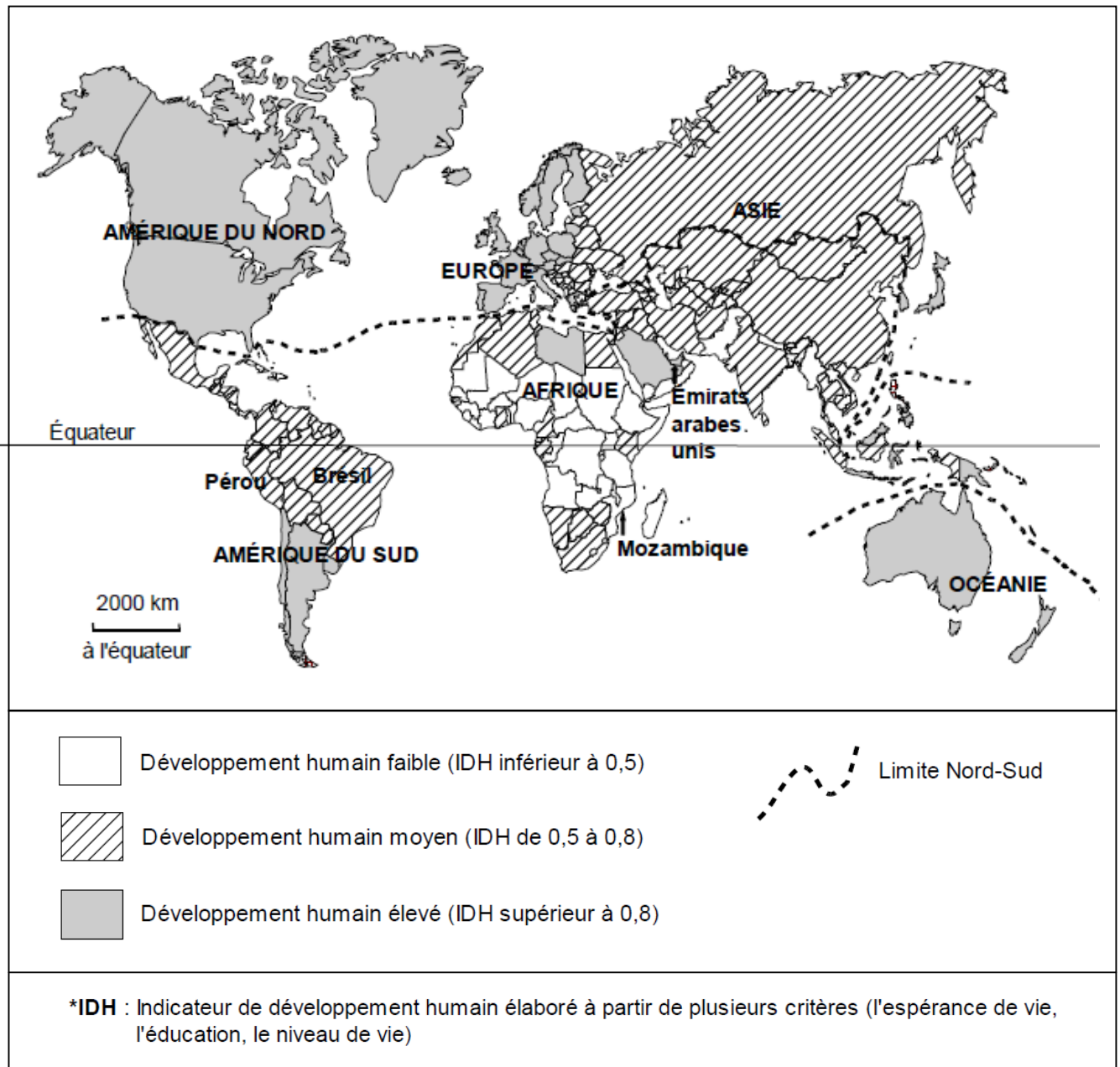
PARAGRAPHE ARGUMENTÉ - 10 POINTS

À partir des informations tirées des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant que la Première Guerre mondiale est une guerre totale.

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE (18 POINTS)

SUJET N°2 – GÉOGRAPHIE : LES INÉGALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE

Document 1 – L'IDH* dans le monde en 2007



PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2009.

Document 2 – Les contrastes de développement au Sud en 2009

| Les Suds | Pays émergents | Pays pétroliers | Pays intermédiaires | Pays les moins avancés (PMA) |
|---|----------------|---------------------|---------------------|------------------------------|
| Exemples | Brésil | Émirats arabes unis | Pérou | Mozambique |
| IDH | 0,8 | 0,9 | 0,8 | 0,4 |
| PIB ¹ (en milliards de dollars) | 1 300 | 160 | 110 | 10 |
| PIB/habitant (en dollars) | 6 850 | 38 400 | 3 850 | 380 |
| Mortalité infantile | 24 ‰ | 7 ‰ | 26 ‰ | 106 ‰ |
| Espérance de vie | 72 ans | 77 ans | 73 ans | 43 ans |

¹ Produit Intérieur Brut : ensemble des richesses produites par un pays

PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2009.

Document 3 – Au Brésil, une des sociétés les plus inégalitaires au monde

La société brésilienne est l'une des plus inégalitaires au monde, qu'il s'agisse de la répartition des revenus ou de celle du patrimoine. La moitié de la population la plus pauvre reçoit 14,5 % du revenu total, alors que les 10 % les plus riches bénéficient de 46 % du revenu total. Plus de 20 % de la population, soit 50 millions d'habitants, vivent avec moins de 2 dollars par jour [...].

Ces inégalités sociales se conjuguent à des déséquilibres régionaux eux aussi très importants. La mortalité infantile reste deux fois plus élevée dans les régions du nord-est du pays que dans celles du sud-est. Dans les zones rurales, plus de la moitié de la population a un salaire inférieur au revenu minimum, alors que ce taux est de 25 % en zone urbaine.

Manifestation de ces inégalités croissantes, l'urbanisation est galopante au Brésil. Les grandes cités exercent un puissant effet d'attraction. Les travailleurs des zones rurales à la recherche d'un emploi se regroupent dans les bidonvilles (« favelas »). Cette concentration de la pauvreté dans de véritables ghettos urbains a par ailleurs aggravé les phénomènes de criminalité et de violence.

D'après le site du Sénat (www.senat.fr), *Rapport d'information n°189*, janvier 2008.

QUESTIONS – 8 POINTS

Document 1 (2 points)

1. Dans quelles parties du monde se situent majoritairement les pays dont l'IDH est très élevé ? Sur quel continent l'IDH est-il le plus faible ?

Document 2 (3 points)

2. A partir des exemples du Brésil et du Mozambique, relevez trois éléments qui montrent les inégalités de développement entre les pays du Sud.

Documents 1, 2 et 3 (3 points)

3. A partir des documents n°1 et n°2, caractérisez l'IDH du Brésil et relevez dans le document n°3 deux exemples qui montrent que cet IDH cache de grandes inégalités à l'intérieur du pays.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ – 10 POINTS

A partir des informations tirées des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant les inégalités de développement à différentes échelles dans le monde.

DEUXIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE (12 POINTS)

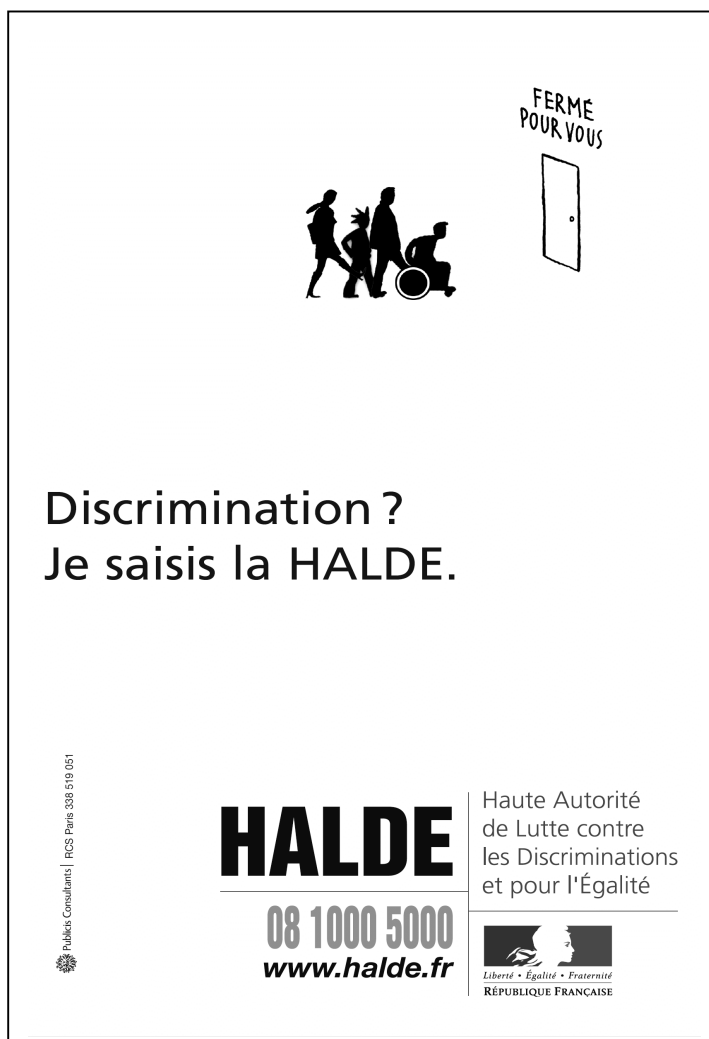
SUJET : L'ÉGALITÉ, UN PRINCIPE RÉPUBLICAIN

Document 1 – Une boulangère condamnée pour discrimination raciale à l'embauche

Une boulangère du VI^e arrondissement parisien s'est vue condamnée jeudi par le tribunal correctionnel de Paris à 5 000 euros d'amende avec sursis et 1 000 euros de dommages et intérêts pour avoir écarté la candidature d'une jeune femme noire à un emploi, en raison de sa couleur de peau. La 17^e chambre correctionnelle a jugé la prévenue coupable de "discrimination à l'embauche" [...]. En juin 2006, la partie civile, une jeune femme d'origine africaine, avait rencontré la propriétaire d'une boulangerie parisienne, à la suite de la diffusion par l'ANPE d'une offre d'emploi relative à un poste de vendeuse. N'ayant pas de réponse, elle s'était rendue à l'ANPE, où un conseiller avait contacté la boulangère afin de savoir si le poste était pourvu. Ignorant que le haut-parleur était branché, celle-ci avait alors répondu que la candidate n'avait pas été retenue au motif qu'elle n'avait "pas la bonne couleur pour travailler dans sa boutique" et que "la clientèle n'aurait pas apprécié".

Extrait du site internet <http://www.lexpress.fr>, octobre 2008.

Document 2 – La HALDE lutte contre les discriminations et pour l'égalité



Publicis Consultants | RCS Paris 338 519 051

FERME POUR VOUS

Discrimination ?
Je saisis la HALDE.

HALDE
08 1000 5000
www.halde.fr

Haute Autorité
de Lutte contre
les Discriminations
et pour l'Égalité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Document 3 - L'égalité au cœur des principes de la République française

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. [...]

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

Article premier de la Constitution française de 1958.

QUESTIONS - 4 POINTS

Documents 1 et 2 (2 points)

1. Relevez deux formes de discrimination évoquées dans les documents.

Document 2 (1 point)

2. Dans l'affiche, quel élément rappelle que la HALDE est un organisme de la République française ?

Documents 1 et 3 (1 point)

3. Citez la phrase du document 3 qui correspond à la discrimination évoquée dans le document 1.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ - 8 POINTS

En vous appuyant sur les éléments fournis par les documents et sur des exemples de votre choix, rédigez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes montrant comment la République française garantit le principe d'égalité.

À RENDRE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

TROISIÈME PARTIE : REPÈRES CHRONOLOGIQUES ET SPATIAUX (6 POINTS)

Question 1 – HISTOIRE (1,5 point)

Indiquez les **dates** qui correspondent à ces grandes inventions de l'humanité :

| INVENTIONS | DATES |
|---------------------------------------|-------|
| Naissance de l'écriture | |
| Naissance de l'imprimerie en Occident | |
| La machine à vapeur | |

Question 2 – HISTOIRE (1,5 point)

Indiquez la **date** ou l'**événement** manquant :

| EVENEMENTS | DATES |
|----------------------------|-------|
| La chute de Constantinople | |
| | 1949 |
| L'affaire Dreyfus | |

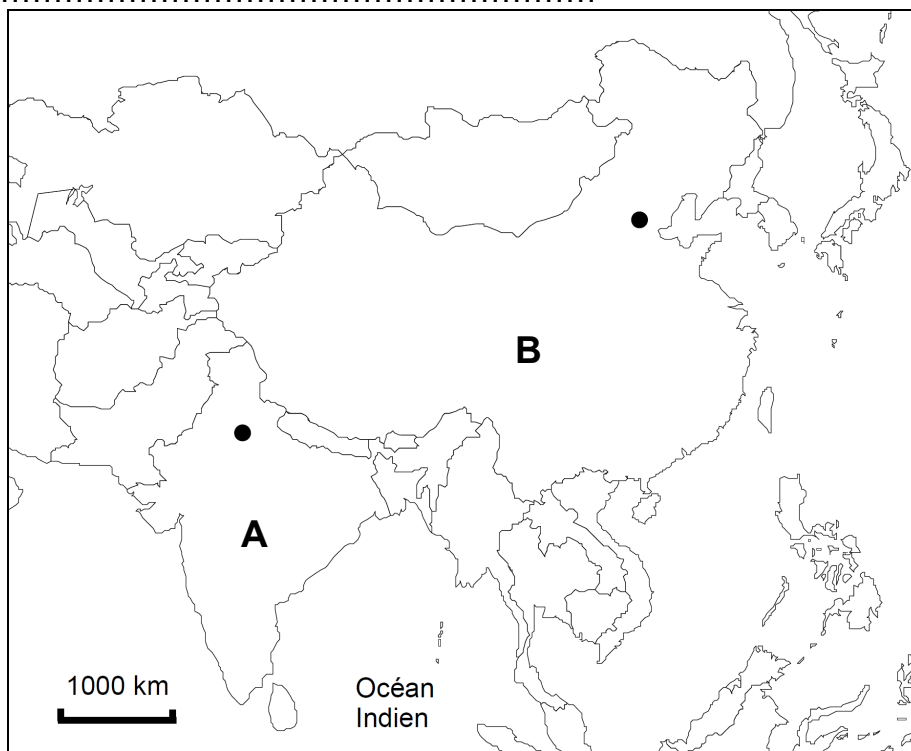
Question 3 – GÉOGRAPHIE (3 points)

Nommez :

- le pays indiqué par la lettre **A** :
.....
- le pays indiqué par la lettre **B** :
.....

A quel continent appartiennent-ils ? :

.....



• Capitales